

Lettre du 15 novembre 2024

Tout ça pour ça

La ministre GENETET a annoncé mardi 12 novembre à la presse les mesures de « l'acte II du choc des savoirs » et, par mail, aux chefs d'établissement sans pourtant les en avoir informés lors la visio du vendredi 8 novembre. Le matin même, soit le vendredi 8 à 11h00, les organisations syndicales des personnels de direction, réunis en GNPD pour la première fois, ont unanimement rejeté la réforme. Réservant la primeur aux médias tout en ne prenant pas en compte les remontées du terrain, la ministre démontre ainsi sa conception de la concertation et du dialogue qu'elle revendique pourtant dans son courrier où elle précise « Après avoir longuement échangé avec vos organisations syndicales [...] ».

La ministre confirme qu'elle ne changera de cap. IDFO non plus : nous persistons à revendiquer l'abrogation de la réforme.

Les annonces :

- **Maintien des groupes en français et en mathématiques en 6^{ème} et en 5^{ème}**
La ministre a précisé que la mise en place des groupes de besoin en 6^{ème} et 5^{ème} serait obligatoire à la rentrée prochaine... sans donner, comme cette année, les moyens nécessaires pour mettre réellement en place des groupes à effectifs réduits.
- **Groupes de besoins étendus en 4^{ème} et en 3^{ème} et augmentation de « devoirs faits » et des « stages de réussite »**

Une heure quinzaine en mathématiques et en français sera dédiée à la mise en place de groupes de besoin. Ce sont donc deux heures de plus qu'il faudrait mettre en barrette dans les emplois du temps. Des difficultés supplémentaires pour les chefs d'établissements, des emplois du temps encore plus détériorés pour les enseignants, des tensions accentuées en salle des professeurs.

La ministre chiffre à 1000 le nombre de postes supplémentaires que cela représenterait. Alors que le budget prévoit 500 suppressions de postes à la rentrée 2025, la ministre évoque des « redéploiements ».

L'augmentation des stages de réussite, sur temps de vacances scolaires, allongera d'autant de semaine l'année scolaire de 36 à 37,38, 39, 40 semaines... et devinez qui sera présent dans l'EPL sans reconnaissance financière... ? Enfin comment permettre à deux fois plus d'élèves de suivre des heures de « devoirs faits » quand toutes les heures ne sont déjà pas toutes assurées cette année : les enseignants refusant toujours plus d'heures, des rémunérations en pacte...

Ces moyens censés de plus redonner « à vos établissements les moyens de leur autonomie » sont un amalgame supplémentaire qui démontre la méconnaissance du pilotage des EPLE.

- **Le Diplôme national du brevet obligatoire à la session 2027 pour entrer en 2^{nde} quelle qu'elle soit voies générales, technologiques et professionnelles**

La ministre GENETET estimant que les élèves entrés en 6^{ème} en 2023 auront tous pu « bénéficier » du « choc des savoirs » ou de l'heure supplémentaire en mathématiques ou en français (retirée dès l'année suivante sans retour de l'heure de technologie), il serait légitime de rendre le « brevet des collèges » obligatoire pour l'entrée en lycée en 2027. Les élèves qui n'obtiendraient pas le brevet seraient affectés en CAP ou dans une classe « prépa seconde ». La carte des formations va-t-elle permettre d'anticiper ce choix périlleux en ouvrant de nouvelles places en CAP ?

Vous souhaitez nous rejoindre ? Vous pouvez adhérer en suivant ce lien :

[ADHÉRER à ID-FO](#)

- **Part de contrôle continu sera réduite à 40% pour la session 2026**

Conjuguée à la mesure précédente et assumant sans doute, comme un illustre prédécesseur de voir les résultats au DNB baisser, faut-il envisager une ouverture tous azimuts des classes de prépa-seconde ou de CAP ?

- **Labellisation des manuels**

Malgré l'opposition de tous, là encore, la ministre GENETET confirme la procédure de labellisation des manuels. La Fnec FP-FO a toujours dénoncé l'attaque contre la liberté pédagogique. Le financement par l'état des manuels labellisés imposés en CP/CE1, en éducation prioritaire et en zone rurale pose un problème d'inégalité d'enseignement sur le territoire.

- **Recrutement de 150 CPE et 600 AED en janvier 2025**

Pour améliorer le « climat scolaire », le recrutement de 150 CPE et 600 AED est prévu. Ce sont les 10 000 suppressions de postes statutaires en 10 ans qu'il faut rétablir. Alors qu'il manque partout des PSY-EN, des médecins et des infirmières scolaires, des assistantes sociales, 150 CPE et 600 surveillants pour toute la France devraient améliorer le climat scolaire ? Cette annonce, pourrait aller dans le bon sens si elle n'était pas insuffisante aux besoins.

- **Epreuve anticipée de mathématiques en 1^{ère} pour tous les élèves (sauf en LP...).**

Voilà l'énième correctif de la réforme du bac Blanquer qui s'annonce... Quelle sera la prochaine version ? IDFO dénonce depuis plusieurs années le manque de cohérence des réformes mises en place, leur absence d'évaluation. Sur ce point la ministre tient parole : elle maintient le cap d'un système éducatif qui n'a de cesse de changer de posture pédagogique...

La ministre a de plus annoncé de nouveaux programmes en français et en mathématiques pour les cycles 1 ; 2 et 3 à la rentrée 2025 et ainsi que la poursuite de la réforme du lycée professionnel... Bref, une énumération qui fait passer le trop plein de vide pour une politique éducative.

Pour IDFO, la question centrale est celle du budget. Les annonces de suppressions de plus de 4 000 postes d'enseignants et l'absence de création du moindre poste pour les personnels administratifs, infirmiers, assistants sociaux, personnels de direction... constituent une provocation pour les cadres de terrains que nous sommes et qui souffrent de la sous-administration de nos établissements.

S'il faut faire des économies, IDFO a des propositions : commençons par supprimer ce qui ne sert à rien et coûte un temps et une énergie considérables : les évaluations d'établissement par exemple.

Nous l'avons dit. La profession va mal. Les collègues sont épuisés, las et la colère gronde. Quel avenir nous prépare-t-on dans les EPLE dans ce contexte de transfert incessant de responsabilité vers les personnels de direction et les EPLE sous couvert d'autonomie ? Après le miroir aux alouettes du RIFSEEP doit-on déjà se préparer au concert de louanges que ne manqueront pas certains d'entonner à l'idée de créer des EPAE (Établissement Public Autonome d'Enseignement) en lieu et place des EPLE... ?

Vous souhaitez nous rejoindre ? Vous pouvez adhérer en suivant ce lien :

[ADHÉRER à ID-FO](#)